

Les fonctionnaires ci-après ont participé à cette réunion, présidée par le Ministre de la Jeunesse et des Sports, NDIINDILIYIMANA Augustin, Commandant BEM:

1. SEMATEKA Claude, Directeur Général des Sports et Loisirs
2. NTAMITONDERO Alphonse, Directeur Général de la Jeunesse
3. KURAZIKUBONE Joseph, Directeur de l'Encadrement et Formation
4. KAREKEZI Epimaque, Chef de Division Encadrement
5. KALISA Emmanuel, Chef de Division Inspection
6. BICUNDA Nathan, Chef de Bureau Planification
7. KAMALI Isaac, Chef de Bureau Gestion des Crédits

I. Ordre du jour:

- Distribution de matériel d'usage, de matériel technique et des vivres
- Révision du budget ordinaire du Ministère
- Chantier des jeunes de l'Est
- Utilisation du crédit resté à Nairobi
- Divers.

II. Déroulement de la réunion :

Le Ministre a ouvert la réunion en commençant directement avec le premier point de l'ordre du jour :

1° Distribution de matériel et des vivres

Ce point comprend 3 parties: le matériel qu'on peut qualifié de consommable, utilisé dans la maçonnerie, la menuiserie, la couture... dont notamment le ciment, les planches et les tissus; le matériel technique pour l'apprentissage des métiers; puis les vivres.

En ce qui concerne le premier, le Ministre a précisé que le plan de distribution doit tenir compte de la situation de chaque Centre de Formation et de ses activités.

En effet, après la visite effectuée par le Ministre dans tous les Centres de Formation qui dépendent directement du Ministère de la Jeunesse et des Sports et dans quelques uns parmi ceux qui reçoivent son aide, le Ministre a donné des directives pour réorienter les activités de chacun d'eux et une Commission pour la redéfinition des programmes de formation a été mise sur pied. La distribution du matériel déjà cité tiendra donc compte de cette nouvelle politique.

Les Centres de Formation doivent produire et appuyer les groupements socio-économiques. Ceux-ci étant pour la plupart voués à l'agriculture et à l'élevage, les cours d'artisanat donnés dans des Centres de Formation des jeunes devront être utilitaires dans ce sens.

La menuiserie sera orientée, par exemple, vers la fabrication d'objets qui peuvent servir dans l'élevage, comme les clapiers, etc...

Dans la distribution, il faudra déterminer ce qui doit être tiré de ce matériel et en préciser même le nombre. Les Centres du Ministère seront servis les premiers, viendront ensuite ceux créés par les Communes et en 3^e lieu ceux qui dépendent des organismes non gouvernementaux. Une certaine réserve doit être constituée pour des demandes éventuelles non prévues.

L'exécution de la distribution doit être suivie d'un plan de ravitaillement, c'est-à-dire l'organisation du transport de ce matériel à destination.

Le Ministre a demandé au Directeur Général de la Jeunesse de faire élaborer un tableau de distribution sur lequel figurera le nom du Centre, sa vocation, et le matériel à fournir qui tient compte de ses activités.

Pour le Centre de GACULIRO, un grand nombre de machines à coudre doit lui être réservé. Etant donné que la broderie et le tricotage ne suffisent pas, il faudra mettre beaucoup d'accent sur la couture. Le reste des machines pourra alors être distribué aux autres Centres qui en font la demande.

Constatant que seuls les Centres de Formation étaient bénéficiaires de ce matériel, un des participants a demandé pourquoi les 2 groupements socio-économiques cibles par Commune que les Encadreurs doivent faire connaître chaque année au Ministère ont été oubliés. Le Ministre lui a répondu qu'il faudrait d'abord savoir ce que font exactement ces groupements et leur viabilité.

Au cas où des informations précises parviendraient au Ministère et que celles-ci donnent satisfaction, on pourrait puiser dans la réserve qui sera constituée.

Un autre participant a fait remarquer qu'il ne faudrait pas habituer les jeunes des groupements socio-économiques à toujours demander des aides car ils finiront par tout attendre du Ministère et perdre ainsi le sens de leur effort personnel. Il a précisé qu'au moment de la dissolution des groupements, le Ministère ne pourrait pas savoir comment récupérer ce qu'il a donné. Il lui a été répondu qu'il ne faudra venir en aide qu'aux groupements vraiment viables et que cette aide passera par le canal des autorités communales qui doivent se sentir responsables. Il ne faudra pas oublier de tenir compte de ces besoins lors de nouvelles commandes de matériel.

Les vivres ont été traités en second lieu. La quantité des denrées doit être déterminée par trimestre et par Centre.

Le lait entreposé au Centre de GACULIRO et qui est en train d'être avarié doit être distribué dans les plus brefs délais de façon qu'il ne puisse y rester plus de 100 sacs.

La distribution sera systématique à tous les Centres et le reste du lait sera éventuellement donné aux Communes qui organisent des compétitions d'athlétisme et aux Mouvements des jeunes.

Dans le plan de ravitaillement en matériel technique déjà cité, les haricots, le riz, le sucre et le lait devront y être inclus. Ce plan devra être prêt à partir du 10/07/1982. Nos Centres seront servis les premiers, c'est-à-dire GACULIRO, KABARE, KARAGO, SHYOGWE, NDAGO et une petite quantité à KAVUMU, URUKALI, et au Centre scout dans le Sud.

Un participant a fait remarquer que par manque de carrosserie, le camion ne pourra pas transporter une grande quantité. Il lui a été répondu que le reste des tuyaux métalliques qui ont servi dans la construction du panneau d'arrière-plan pour le Mouvement d'Ensemble, et entreposé au Centre de GACULIRO, pourra servir dans la fabrication de la carrosserie. Un bon de Commande pour les travaux de soudure devra être établi.

En troisième partie, la réunion a parlé de matériel technique à acheter qui doit servir dans l'artisanat, l'agriculture et l'élevage. Le choix a été arrêté sur les houes, les brouettes, les treillis, les machettes, les tridents, les pelles, les accessoires de machine à coudre, les fils à tricoter et à broder. Pour la maçonnerie et la menuiserie, le Ministre a décidé qu'il ne faut pas acheter n'importe quoi mais qu'il faut se limiter au matériel de base, donc au strict nécessaire.

Tout ce matériel doit être distribué sur demande car les Centres disposent déjà d'une certaine quantité. Il ne servira que de complément.

Parmi les participants, l'un a fait remarquer qu'on n'a pas parlé de matériel de cordonnerie qui fait terriblement défaut à GACULIRO et à SHYOGWE et qui est à l'origine du manque d'occupation des instructeurs de cette discipline.

La réponse a été qu'il ne faudrait pas de matériel sophistiqué mais de simples outils que les cordonniers qui travaillent dans la rue utilisent. Il y a même lieu de le faire fabriquer par les forgerons locaux. Il faudra donc identifier d'abord ce matériel, faire des contacts y relatifs. Le Ministre s'est chargé de faire certains contacts à l'Armée Rwandaise et à SODEPARAL.

2° Chantier de l'Est:

En ce qui concerne ce chantier, le Ministre a chargé la Direction Générale de la Jeunesse de prendre des contacts avec les autorités locales où doit être implanté le Chantier, dans le but de les motiver et de les orienter à recruter les jeunes déjà associés en groupement pour suivre la formation.

Il ne sera donc plus question de recrutement de jeunes isolés et de leur imposer une formation qui, comme d'habitude, n'a pas d'emprise sur leurs activités réelles sur la colline.

Pour la construction, les agents de la Direction Générale traceront un schéma d'implantation des bâtiments et de disposition des locaux, mais les vrais plans de construction devront être demandés aux techniciens du Ministère des Travaux Publics. Les contacts doivent être faits dans ce sens.

L'un des participants a révélé qu'il avait déjà eu ces contacts avec le Bourgmestre de la Commune de MURAMBI (BYUMBA) pour la sensibilisation des jeunes, avec le MINAGRI et le MINITRAP pour tout ce qui touche aux constructions, et qu'un technicien de ce dernier est prêt à dresser les plans aussitôt que le MIJEUNESPORTS aura bien déterminé ce qui doit être fait. Le Ministre a exprimé sa satisfaction sur cet état d'avancement et ^{il a dit} qu'il faut maintenir cet élan. Il a ajouté que les expériences des chantiers du Sud à NDAGO et du Nord à KARAGO doivent nous servir d'exemple pour éviter les erreurs commises tant dans la formation que dans l'engagement du personnel.

Pour la formation et l'encadrement la zone d'action ira en s'agrandissant mais elle doit être réduite au départ. Ce sont les premiers résultats obtenus qui détermineront la zone de rayonnement du Chantier.

Quant au personnel, il faudra éviter d'engager les gens qui ne seront pas payés car cela risque de nous créer des problèmes comme à NDAGO.

En bref, le schéma d'implantation des bâtiments, le plan de construction et les devis seront d'abord discutés en réunion, et c'est après cette discussion que l'argent commencera à être débloqué.

Parmi les participants, quelqu'un a suggéré qu'il serait bien d'indiquer au technicien du MINITRAP l'enveloppe budgétaire dont dispose le Ministère pour ce Chantier, afin que dans l'élaboration des plans il ne présente pas ceux qui dépassent les moyens financiers.

Le Ministre a répondu qu'il faut bien circonscrire l'idée de ce que nous voulons "un bâtiment administratif avec 3 à 4 bureau - 2 salles de classe, un clapier et poulailleur modèle BUTAMWA, une salle polyvalente : (salle de classe, réfectoire, spectacle ...) 2 dortoirs et une cuisine.

Les bâtiments doivent être fonctionnels mais simples et modestes. Pour la réalisation des travaux nous irons par étape avec les moyens (B.O., B.D., aides de l'extérieur)

3° Utilisation du Crédit déposé à l'Ambassade du Rwanda à Nairobi:

Sur 881.962 shillings déposés à Nairobi, 357.703,55 ont été utilisés dans l'achat d'articles du Mouvement d'Ensemble. Il reste donc encore au KENYA 524.258,45 shillings à liquider dans les plus bref délais.

Si le MIJEUNESPORTS ne procède pas à ses achats, cette somme risque d'être employée par d'autres. Après plusieurs suggestions sur la façon de l'utiliser, il a été décidé que les articles suivants seront achetés à NAIROBI: maillots (Mouvement d'Ensemble), pantoufles de sports, ballons de football, de basketball, de Volleyball et quelques matériels de hautes compétitions.

Le Ministre a demandé à Monsieur BICUNDA Nathan de préparer les prévisions relatives à ces articles, en tenant compte à la fois des proportions et des prix. Ces prévisions seront discutées entre le Ministre et le Directeur Général des Sports et Loisirs, au plus tard mercredi le 23/06/1982.

4° Révision du Budget Ordinaire 1982 :

Compte tenu des heures tardives de la journée et de la complexité de ce point, les discussions ont été réservées à la journée de jeudi 24/06/1982 à une heure qui sera déterminée par le Ministre.

5° Divers:

Lors de deux réunions précédentes, la question relative au service dont dépend l'agent chargé de gérer le stock de vivres et de matériel destinés aux jeunes n'avait pas été tranchée. Il a donc été décidé que le Gestionnaire doit effectuer les achats de différents articles, suivant les besoins exprimés par les services de la Direction Générale de la Jeunesse, qui peuvent éventuellement participer à la prospection des marchés; que les articles achetés sont remis en bon et dû forme à cet agent qui en assure la gestion sous la responsabilité du Gestionnaire du Ministère la distribution se fait suivant un plan préétabli, la réserve est distribuée par le Ministre sur proposition du Secrétaire Général ou du Directeur Général.

L'utilisation des nouveaux bâtiments du Centre de GACULIRO a été également abordée, mais les discussions ne se sont pas poursuivies, car ces bâtiments ne sont pas encore totalement achevés. Après les fêtes officielles du mois de juillet, la Commission pour la redéfinition des programmes de formation devra commencer par le cas de GACULIRO.

Compte tenu de l'état de détérioration des haricots entreposés au Centre de GACULIRO, une bonne quantité a été échangée contre les poulets de KABUYE mais ceux-ci ne sont pas encore livrés. Le Ministre a demandé au Chef de Bureau Gestion des Crédits de s'entendre avec KABUYE sur le nombre exact de poulets à nous livrer.

CONCLUSION:

Le Ministre a remercié toutes les personnes présentes de leur participation active et la réunion a été clôturée à 18H20'.

Le Rapporteur de la réunion

KALISA Emmanuel

Chef de Division Inspection

Le Président de la réunion

Le Ministre de la Jeunesse
et des Sports

NDINDILYIMANA Augustin

Cdt BEN. M.



Diffusion

- Monsieur le Secrétaire Général
- Monsieur le Directeur Général (TOUS)
- Monsieur le Directeur (TOUS)
- Monsieur le Chef de Division (TOUS)
- Monsieur le Chef de Bureau (TOUS)

Ntamtandero Alphonse